soutien au scénario

aide à la conception

Direction du Cinéma

Service des aides sélectives à la production et à la distribution

11 rue Galilée

75116 Paris

## Fax 01 44 34 38 40

Galatée Castelin 🕿 01 44 34 38 03

(bureau 206) e-mail : galatee.castelin@cnc.fr

Samir Benyala 🕿 01 44 34 38 04

(bureau 205) e-mail : samir.benyala@cnc.fr

Rafaèle Garcia (chef de service) 🕿 01 44 34 38 06  
e-mail : [rafaele.garcia@cnc.fr](mailto:rafaele.garcia@cnc.fr)

**Dépôts des dossiers de candidature**

**de 9h00 à 12h00**

**et de 14h00 à 17h00**

**Veuillez respecter les horaires et les dates de dépôt**

Afin de favoriser le travail des auteurs et l’émergence de nouvelles œuvres cinématographiques, des subventions peuvent être attribuées aux auteurs ou auteurs-réalisateurs pour la conception de projets, selon les critères d’éligibilité définis ci-après.

Cette aide est accordée par le Président du CNC après examen par ses services de la demande.

### En aucun cas, l’aide à la conception ne peut être sollicitée par une société de production ou par un auteur accompagné d’un producteur.

**Conditions d’éligibilité :**

La demande d’aide à la conception doit être effectuée par un auteur ou auteur réalisateur, qui a écrit ou coécrit un long métrage cinématographique (ci-après « l’œuvre ») qui remplit les conditions suivantes :

1. il s’agit d’une œuvre de fiction (prise de vue réelle ou animation)
2. l’œuvre doit être sortie en salles de cinéma en France l’année précédent la demande
3. les conditions de production de l’œuvre permettent la délivrance de l’agrément de production
4. le coût définitif de production de l’œuvre doit être inférieur à quatre millions d’euros

**Critères d’attribution :**

1. La demande d’aide peut être faite conjointement par l’auteur ou auteur-réalisateur, et un autre auteur répondant également aux critères d’éligibilité. Dans cette hypothèse, les auteurs doivent joindre à leur demande une lettre accord sur la répartition des droits de chacun sur le projet, et sur le partage du montant de la subvention.

Si un désaccord survenait entre les auteurs et faute d’un accord ultérieur dans le mois qui suit l’attribution de la subvention, la somme déjà versée serait sujette à répétition et le versement du solde ne serait pas effectué.

1. Le projet soumis à la demande doit être une œuvre de fiction (prise de vue réelle ou animation).
2. L’auteur ou auteur-réalisateur doit communiquer au CNC les documents suivants :

- un exposé du projet faisant l’objet de la demande (environ deux pages de synopsis).

- une lettre d’intention de développement du projet.

Les **auteurs** ou **auteurs-réalisateurs** des projets doivent avoir :

* la nationalité française ou la qualité de résidents,
* la nationalité d'un Etat membre de la Communauté européenne, d’un Etat partie à la convention européenne sur la télévision transfrontière du Conseil de l’Europe, d’un Etat tiers européen avec lequel la Communauté européenne a conclu des accords ayant trait au secteur audiovisuel (voir liste des pays en annexe 1).

**Etude des projets :**

⇨ L’instruction des dossiers est effectuée par le service des aides sélectives à la production et à la distribution, secteur soutien au scénario.

**Montant de l’aide :**

⇨ Le **montant** de l’aide à la conception est fixé par le Président du C.N.C, sur présentation du document de répartition, indiquant les participants à l’écriture et leurs rémunérations.

⇨ Le montant total de l’aide pouvant être alloué à un projet est fixé à **10.000 €**.

⇨ Le versement de cette aide s'effectue en deux temps :

* la première moitié est versée au moment de l’attribution de l’aide et après réception d'une lettre de notification.
* le solde, après remise au CNC d’un synopsis détaillé ou traitement qui doit nécessairement être présenté dans les **3 mois** qui suivent la **date d’envoi de la lettre de notification**.

Si, à l'issue de la période de validité, aucun synopsis détaillé ou traitement n'est soumis au CNC, les sommes déjà versées devront être remboursées.

En cas de doute sur la réalité du travail de développement, le CNC pourra faire appel à un ou plusieurs experts, chargés de donner un avis consultatif.

# Quelques précisions

Un auteur, dont le projet a déjà fait l’objet d’une demande d’aide au sein du CNC, ne peut pas demander l’aide à la conception pour le même projet.

Les projets ayant **obtenu** une **aide à la conception** ne pourront pas faire l'objet d'une demande d'aide à l’écriture.

Les inscriptions sont ouvertes à dates fixes pour chaque session

(voir précisions sur le site du CNC).

La langue de tournage des projets proposés doit être intégralement ou principalement le français ou une langue régionale en usage en France.

ANNEXE 1

• Etats membres de la Communauté européenne,

• Etats partie à la convention sur la télévision transfrontière du Conseil de l’Europe,

• Etats tiers européens, avec lesquels la Communauté européenne a conclu des accords ayant trait au secteur audiovisuel.

Allemagne

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République Tchèque

Roumanie

Royaume-Uni

Saint-Marin

Saint-Siège

Slovaquie

Slovénie

Suède

Suisse

Turquie

## **Constitution du dossier**

**En 1 exemplaire papier :**

Le **dossier relié**,composé des éléments suivants (par ordre) :

⇨ le **formulaire de demande** (modèle joint) complété et signé par les auteurs souhaitant bénéficier de l’aide à la conception.

(tous les auteurs ayant participé à l’élaboration du document déposé devront être mentionnés),

⇨ un résumé court (3 lignes environ)

⇨ un exposé du projet (2 pages de synopsis)

⇨une lettre d’intention de développement du projet

⇨ un **curriculum-vitae** du ou des auteurs et du réalisateur,

**à envoyer par mail** : le même dossier, dans le même ordre, en un seul exemplaire au format PDF, à l’adresse suivante : [samir.benyala@cnc.fr](mailto:samir.benyala@cnc.fr)

**En 1 exemplaire papier :**

Concernant l’œuvre précédente, ouvrant droit à candidature :

⇨ un **DVD**.

En vue du paiement, pièces à fournir :

⇨ un relevé d'identité bancaire

⇨ la photocopie de la carte vitale

⇨ la photocopie d’une pièce d’identité (recto-verso)

Après la confirmation de l’attribution de l’aide, le demandeur recevera, par e-mail, une fiche de renseignements à remplir et à signer pour compléter l’inscription du projet.

## Quelques précisions :

La candidature prend effet à partir de l'enregistrement par le service des aides sélectives du CNC du dossier complet de demande d'aide à la conception.

Après obtention de l’aide, l’auteur doit remettre au CNC dans les 3 mois qui suivent la date d’envoi de la lettre de notification, un synopsis détaillé ou traitement (de 15 à 20 pages environ).

Ce synopsis détaillé ou traitement doit être relié et envoyé **en 1 exemplaire papier** au service des aides sélectives du CNC **et 1 exemplaire PDF** par mail (samir.benyala@cnc.fr).

**Calendrier de dépôt**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Session** | **Date dépôt** | **Date résultat** |
| 1ère Session 2016 | Vendredi 26 Février 2016 | Mardi 3 Mai 2016 |
| 2ème Session 2016 | Vendredi 1er Juillet 2016 | Vendredi 2 Septembre 2016 |
| 3ème Session 2016 | Lundi 10 Octobre 2016 | Vendredi 25 Novembre 2016 |

**DEMANDE D’AIDE A LA CONCEPTION**

**TITRE DU PROJET :**

(pour lequel est demandée l’aide)

Genre / époque / lieu :

**DEMANDEUR :**

Nom : **Nombre de scénarios de longs métrages**

Prénom : **précédents portés à l’écran (cinéma) :**

Qualité : court métrage : long métrage :

Nationalité :

Adresse :

Mail :

🕿**: Nombre d'œuvres télévisuelles**

(26 mn minimum) :

**CO-AUTEUR :**

(le cas échéant)

Nom : **Nombre de scénarios de longs métrages**

Prénom : **précédents portés à l’écran (cinéma) :**

Qualité : court métrage : long métrage :

Nationalité :

Adresse :

Mail :

🕿**: Nombre d'œuvres télévisuelles**

(26 mn minimum) :

**FILM OUVRANT DROIT A LA CANDIDATURE :**

Titre :

Réalisateur :

Scénariste :

Producteur :

Budget :

Distributeur :

Date sortie salles France :

Genre / époque / lieu :

**Documents à joindre :**

* Exposé du projet
* Lettre d’intention de développement du projet

**le demandeur déclare que la langue de tournage sera principalement le français**

**SIGNATURES**

**DEMANDEUR CO-AUTEUR**